

Sujet : [INTERNET] PARC EOLIEN DE FROMENTIERES

De : > [redacted]@yahoo.fr>

Date : 18/10/2023 à 15:11

Pour : "ddt-participations-public@marne.gouv.fr" <ddt-participations-public@marne.gouv.fr>

Bonjour,

Je suis résident au Thoult Trosnay depuis 2012, et je vous confirme par ce mail mon opposition ferme à l'installation d'éoliennes sur le territoire de la CCBC.

Ces éoliennes sont un non-sens écologique, au-delà d'être une pollution visuelle et sonore, elles détruisent la vie d'animaux et de végétaux, les pâles ne sont pas recyclables... La littérature scientifique regorge de détails, de preuves, de démonstrations sur les effets néfastes de ces éoliennes. Trop souvent les rapports vantant les vertus écologiques sont les œuvres d'instituts sponsorisés par les industriels produisant ces éoliennes !

Donc je m'oppose fermement à la création de nouvelles éoliennes.

Par contre, pourquoi interdire l'installation de panneaux solaires sur nos toitures ? Soit disant parce que certains sites sont classés... ça dérange qui ? Ca irait dans le sens de l'écologie puisque le support (notre toiture) est déjà existant, et que cela redonne du pouvoir d'achat !

Je reste à votre disposition pour échanger sur ce sujet.

Bien cordialement,